



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné,
M. Mathieu Dessureault, directeur général de la Municipalité

PRENEZ AVIS qu'une séance extraordinaire sera tenue le 18 décembre 2020 en huit clos par visioconférence afin de procéder à l'adoption du budget de la Municipalité pour l'année 2021.

1. Ouverture et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du budget de l'année 2021 ;
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement décrétant les taux de taxes et les compensations afférentes pour l'année 2021;
5. Période de questions reçues par courriel: les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur les points à l'ordre du jour;
6. Levée de la séance.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 10^e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt.

M. Mathieu Dessureault
Directeur général